

## Note d'information - Processus électoral

### Actualité du processus électoral : Situation au 21 mai 2014

Le Vice-président de la CENI, Mr André Mpungwe, qu'accompagnaient les autres membres de la CENI, a ouvert les journées portes ouvertes de la CENI qui ont débuté le lundi 19 mai 2014 et qui vont s'achever le samedi 24 mai 2014. Ces journées ont pour objectif principal de crédibiliser et d'assurer la transparence du processus électoral. La première journée a vu la participation des chefs des confessions religieuses, membres de la Commission d'Intégrité et de Médiation électorales. Le mardi 20 mai 2014, c'était le tour des autorités traditionnelles et coutumières, des



responsables des associations de défense des droits de l'homme et des organisations culturelles, des membres du cadre de concertation Sécurité électorale et justice électorale (Hauts magistrats), des responsables des ordres professionnels et des syndicats ainsi que la diaspora.

Ce mercredi 21 et le jeudi 22 mai 2014, ces journées portes ouvertes concerneront les mandataires des Partis Politiques dûment accrédités à la CENI.

Les participants ont suivi la présentation du Secrétaire Exécutif National (SEN) de la CENI, Me Flavien MISONI, qui a indiqué que suite aux évaluations et recommandations faites par les différentes missions d'observation nationales et internationales, par l'Assemblée nationale et l'audit interne, la CENI a décidé d'organiser l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles. Cette opération va permettre notamment, d'identifier les entités administratives locales harmonisées; d'avoir au moins un site de vote dans chaque groupement; de produire un atlas électoral; de réduire les électeurs 'omis'; de permettre aux électeurs de connaître son site de vote; et d'établir un projet de loi électorale sur la répartition des sièges pour les élections locales. Les résultats de l'opération contribueront à corriger la désorientation des électeurs, à réduire le nombre d'électeurs omis et à réduire la distance pour atteindre leur site de vote.



Suite à cette présentation les participants ont suivi un documentaire qui présente la salle des serveurs et qui explique les différentes activités qui se déroulent avec cet équipement.

Finalement, les participants ont visité neuf stations créées pour présenter les opérations en cours de façon pratique pour faciliter la compréhension des visiteurs sur l'élaboration du fichier électoral et la cartographie des sites de vote, entre autres.



Le Président de la CENI, Mr l'Abbé Apollinaire Malumalu a eu, le jeudi 15 mai 2014, à Kinshasa, une séance de travail avec les responsables de la société civile. Cette séance d'échanges a porté sur deux points essentiels à savoir: la mise en place de la commission d'éducation civique et observation électorale et les informations sur le processus électoral. Au sujet de la mise en place de la commission d'éducation civique et observation électorale, l'Abbé président a déclaré qu'il appartient à la Société

Civile, elle-même, de se choisir les interlocuteurs pour échanger avec la CENI en toute transparence. Pour ce faire, chaque structure (réseaux et organisations) doit indiquer comment elle est organisée tant au niveau national que provincial pour permettre d'avoir une base des données fiable. Douze groupes thématiques ont été mis en place avec des organisations choisies pour faciliter la tenue d'ici une semaine des rencontres pour mettre en place des comités qui seront les interfaces entre la CENI et les organisations.

Le deuxième point à l'ordre du jour a permis à l'Abbé Président de la CENI de donner quelques informations sur le processus électoral en cours. Par rapport à la feuille de route présentée par la CENI, l'Abbé a indiqué que le Gouvernement va bientôt présenter au parlement trois lois distinctes pour remplacer l'unique loi électorale compacte. L'Abbé Apollinaire a rappelé aux participants la décision déjà prise par la plénière de la CENI de commencer par l'organisation des élections municipales, urbaines et locales. Décision qui sera suivie dans quelques jours par la publication du calendrier.



Le Président de la CENI, Mr l'Abbé Apollinaire Malumalu, accompagné par les autres membres de la CENI, a tenu la réunion du Comité de liaison CENI/partis politiques, le vendredi 16 mai 2014, à la maison des élections à Kinshasa. Cette séance d'échanges a porté sur des informations sur le processus électoral et la poursuite des signatures du code de bonne conduite et du Protocole d'Accord instituant le Comité de Liaison ainsi que sur les accréditations. L'Abbé Président de la CENI a partagé

des statistiques qui révèlent que sur 455 partis politiques, 356 ont déjà envoyés leurs mandataires pour accréditation. Concernant les accréditations des mandataires, sur 910 mandataires attendus 687 sont été déjà accrédités dont 449 hommes et 238 femmes à la date du 15 mai 2014. Il est à noter que sur les 455 partis politiques reconnus 424 sont dirigés par les hommes et seulement 31 sont conduits par les femmes. Un appel a été lancé aux partis politiques restants à venir signer le code de bonne conduite et d'envoyer leurs mandataires pour se faire accréditer et signer le protocole d'accord. Il a été rappelé aux participants, que la CENI qui est un organe technique a présenté ses hypothèses à l'Assemblée Nationale qui se charge de légiférer ainsi que la décision prise par la plénière de la CENI de commencer par l'organisation des élections municipales, urbaines et locales. Décision qui sera suivie dans quelques jours de la publication du calendrier. Enfin, le Comité de liaison a élaboré le calendrier des rencontres pour les trois prochains mois à savoir deux rencontres extraordinaires (le 20 juin et le 25 juillet 2014) pour préparer la session qui ira du 15 au 17 Août 2014.

## Actualités du terrain

**Bandundu** : La Section Electorale (SE) a eu une séance de travail avec le chargé de l'inscription et de la sensibilisation du Secrétariat Exécutif Provincial (SEP) de Kwilu en vue de la planification d'une activité conjointe de sensibilisation et d'information de la population locale de Bandundu ville et des villages périphériques, sur le but de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et l'importance pour les électeurs d'aller consulter les listes électorales qui seront affichées dans les sites de vote.

**Kasaï Oriental** : La SE et le SEP se sont rendus le lundi, 12 mai 2014, dans le territoire de Tshilenge, situé à trente kilomètres (30km) de la ville de Mbuji-Mayi pour y rencontrer les représentants des partis politiques, de la société civile et des autorités politico administratives, dans le cadre de la poursuite de leurs séances de sensibilisation des populations sur l'état d'avancement du processus électoral. Animée par le Secrétaire Exécutif Provincial Adjoint (SEPA) de la CENI, la rencontre a réuni soixante (60) personnes qui ont posé des questions sur le processus électoral en cours. Une rencontre du même genre s'est tenue, trois jours plus tard, le jeudi, 15 mai 2014, dans le territoire de Lukalaba, situé à cinquante kilomètres (50km) de la ville de Mbuji-Mayi. Animée toujours par le SEPA, elle a réuni soixante-quinze (75) participants dont les représentants des partis politiques, de la société civile, des autorités politico administratives et coutumières, et les représentantes des associations féminines. Par ailleurs, la Section Electorale a participé, le mercredi, 14 mai 2014, dans la salle de réunion de la MONUSCO, à la deuxième séance de l'atelier de formation des structures membres du PAGE sur la Mutualité de solidarité. Les techniques d'acquisition des prêts auprès des bailleurs et des ONG de développement ainsi que de la création des activités génératrices des recettes ont été les principaux modules abordés au cours de cette deuxième session de formation. En outre, une séance de travail, sur l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies opérationnelles, a réuni le Gouverneur de la Province du Kasaï Occidental avec les SEP/CENI. A cette occasion, un calendrier de travail a été arrêté en vue de la sensibilisation des membres du Gouvernement provincial et des Administrateurs des territoires.

**Katanga** : A Kalemie, le hub a apporté son assistance technique et logistique au SEP Tanganyika dans l'organisation de son point de presse avec les media et la presse écrite, sur l'opération de fiabilisation du fichier électoral et de stabilisation des cartographies électorales.

**Maniema** : la SE et le SEP préparent des séances de sensibilisation sur la fiabilisation du fichier électoral et la stabilisation des cartographies opérationnelles au profit des autorités politico-administratives, des responsables des partis politiques ainsi que des membres de la société civile et des confessions religieuses.

## Informations générales

### 1. Qui est concerné par l'opération de fiabilisation du fichier électoral ?

Tout électeur ayant participé à la révision du fichier électoral en 2010-2011. Chacun se présentera avec sa carte d'électeur.

## **2. Qui n'est pas concerné par l'opération de fiabilisation du fichier électoral ?**

Toute personne qui n'a pas participé à la révision du fichier électoral en 2010-2011, tout nouveau majeur et tout électeur qui a changé de résidence au-delà de son territoire d'enrôlement ne sont pas concernés par l'opération de fiabilisation du fichier électoral.

## **3. L'opération de fiabilisation du fichier électoral est une nouvelle révision du fichier électoral ?**

Non !!! L'opération de fiabilisation du fichier électoral n'est pas une nouvelle révision du fichier électoral.

## **4. Comment reconnaître son site de vote sur la carte d'électeur ?**

Le site de vote est inscrit sur la partie supérieure droite de la carte d'électeur après l'abréviation SV et entre le drapeau de la RDC et le numéro national NN.